

POURSUITE DU REDRESSEMENT DE L'IMPULSION DU CRÉDIT DANS LA ZONE EURO SUR FOND DE BAISSÉ DES TAUX

Redevenue positive en août 2024, l'impulsion du crédit au secteur privé dans la zone euro a continué de se redresser en septembre, atteignant son niveau le plus élevé depuis près de deux ans (novembre 2022). Elle explique, parmi d'autres facteurs, la bonne surprise relative à l'évolution du PIB de la zone euro au troisième trimestre (+0,4% t/t après +0,3 % au premier et +0,2% au premier). Plus basse que l'impulsion des crédits aux ménages lorsque culminaient les effets restrictifs de la politique monétaire à l'automne 2023, l'impulsion du crédit aux entreprises se redresse désormais plus rapidement. L'impulsion des crédits aux ménages demeurerait, quant à elle, faiblement négative en septembre.

Crédit bancaire au secteur privé et PIB redémarrent de concert en 2024

Le PIB en volume et les encours de crédit connaissent un redémarrage simultané depuis le début de l'année 2024 dans la zone euro. L'activité a enregistré un rebond supérieur aux attentes au troisième trimestre 2024 (+0,9% en glissement annuel, après +0,5% au T1 et +0,6% au T2) à la faveur du chiffre finalement positif enregistré en Allemagne, soutenu par la consommation. Dans le même temps, les encours de crédit au secteur privé ont poursuivi la légère accélération entamée au début de l'année 2024 (+1,6% en glissement annuel en septembre contre +0,4% en janvier). Ces évolutions procèdent toutefois largement des prêts au secteur financier non bancaire, les encours de prêts aux ménages et aux sociétés non financières affichant des progressions plus modestes (respectivement +0,7% et +1,1% en septembre dernier).

Critères d'octroi : inchangés pour les entreprises, assouplis pour l'habitat et durcis pour les prêts à la consommation

Les 156 banques interrogées par la BCE entre les 6 et 23 septembre dernier, dans le cadre de sa « *Bank Lending Survey* » (BLS), ont finalement maintenu inchangés les critères d'octroi des prêts aux entreprises au troisième trimestre 2024, alors qu'elles anticipaient un léger resserrement au cours de la précédente enquête. Elles ont, dans le même temps, relâché davantage qu'elles ne l'envisageaient les critères d'octroi des prêts à l'habitat en raison d'une intensification de la concurrence. Ces mêmes critères pour les prêts à la consommation ont été en revanche resserrés du fait de la hausse du risque perçu.

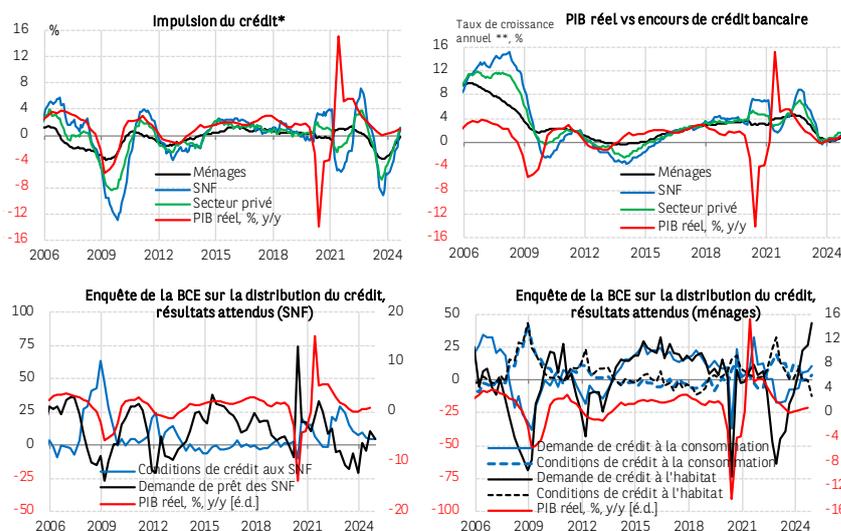
Demande de financement des entreprises en hausse pour la première fois depuis deux ans

Pour la première fois depuis le troisième trimestre 2022, la demande de prêts et de lignes de tirage de la part des entreprises s'est renforcée, quoique de manière modeste. Ce frémissement a été encouragé par la baisse des taux d'intérêt, tandis que la dynamique cessait de peser sur la demande, sans pour autant devenir un facteur de soutien. Du côté des ménages, la demande de prêts à l'habitat a rebondi sensiblement, encouragée par la baisse des taux et l'amélioration des perspectives sur le marché immobilier. La demande de crédit à la consommation, en progression beaucoup plus timide, a bénéficié du redressement de la confiance des ménages et des achats de biens durables.

L'impulsion du crédit devrait rester positive au quatrième trimestre à la faveur de la baisse des taux

Les banques de la zone euro ont, enfin, souligné l'amélioration modérée, au troisième trimestre, de la collecte de ressources de banque de détail, notamment à court terme. Cette évolution peut être mise en relation avec la baisse des taux et la diminution des flux vers les supports mieux rémunérés. Les accès aux marchés monétaires et aux titres de dette ont, pour leur part, évolué favorablement. Pour le quatrième trimestre, les établissements de crédit anticipent une stabilisation des accès aux ressources dans les segments précités. Selon elles, l'impact de la réduction du portefeuille titres de l'Eurosystème sur les conditions de leurs ressources de marché aurait été légèrement négatif au cours des six derniers mois et devrait le rester au cours des six prochains mois. Les banques estiment en revanche que le *Quantitative Tightening* (resserrement quantitatif) n'a eu qu'un impact limité sur les conditions appliquées à la clientèle et considèrent qu'il en sera de même pour les six prochains mois. Au-delà des résultats de cette enquête BLS, la poursuite de la baisse des taux et la diffusion de ses effets devraient soutenir l'impulsion du crédit au cours du prochain trimestre. Une contribution positive à l'activité économique qui arriverait à point nommé, alors qu'après la bonne surprise du troisième trimestre, la croissance de la zone euro pourrait rentrer dans le rang au quatrième et connaître une progression trimestrielle plus en ligne avec son potentiel.

IMPULSION DU CRÉDIT DANS LA ZONE EURO



*L'IMPULSION DU CRÉDIT EST MESURÉE COMME LA VARIATION ANNUELLE DU TAUX DE CROISSANCE ANNUEL DES PRÊTS DES IFM

** CORRIGÉS DES TITRATIONS

SOURCES: BCE, ENQUÊTE DE LA BCE SUR LA DISTRIBUTION DU CRÉDIT, CALCULS BNP PARIBAS

Laurent Quignon



BNP PARIBAS

La banque
d'un monde
qui change